

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 31 octobre 2018

A Dijon, Keolis déploie le paiement sans contact dans les bus

- **Dijon est la première ville française à équiper ses bus et tramways de bornes de validation sans contact.**
- **Forts du succès rencontré par l'open payment depuis son lancement le 27 mars dernier sur le tramway dijonnais, Keolis et Dijon Métropole étendent ce service innovant aux bus de la métropole.**
- **Depuis le 30 octobre, les passagers des lignes de bus 3 à 7 du réseau DiviaMobilités peuvent payer leur trajet directement à bord avec leur carte de paiement sans contact ou leur smartphone. Ce service d'open payment sera progressivement déployé sur l'ensemble du réseau bus jusqu'à mi-décembre.**
- **Initialement prévu courant 2019, le déploiement du paiement sans contact à bord des bus a été avancé pour répondre rapidement aux attentes croissantes des passagers et faciliter l'accès au réseau de transport en commun DiviaMobilités, tant aux habitants qu'aux voyageurs et visiteurs occasionnels.**

Dijon Métropole et Keolis continuent d'innover. Après avoir lancé, en 2017, la première délégation de service public de mobilité globale (regroupant le transport public, le stationnement et la location de vélos en libre-service) en France, Dijon Métropole est la première agglomération française à proposer une solution d'open payment dans les transports en commun.

L'open payment plébiscité par les usagers

Inauguré le 27 mars 2018 dans les tramways dijonnais, l'open payment permet aux voyageurs (touristes, voyageurs occasionnels ou réguliers ayant oublié leur titre de transport), de pouvoir régler et valider leur trajet directement avec leur carte de paiement sans contact ou leur smartphone, quelle que soit leur banque.

Depuis son lancement le service a connu d'excellents résultats, dépassant largement les objectifs fixés.

- Depuis sa mise en service dans les trams, **240 000 voyages ont été réalisés par carte de paiement sans contact** (pour 30 000 prévus initialement), par 46 000 clients différents
- Depuis la rentrée de septembre **l'open payment est utilisé par près de 2000 voyageurs chaque jour**, soit une hausse de 50% par rapport à juin
- **22% des utilisateurs quotidiens sont de nouveaux clients**

Un service pratique et économique

L'open payment permet aux utilisateurs d'éviter les files d'attente aux distributeurs automatiques, en station, ou l'achat d'un titre, parfois plus coûteux, auprès du conducteur de bus. Il leur suffit de monter à bord des véhicules et de valider leur trajet en approchant leur carte de paiement sans contact ou leur smartphone de la borne de validation prévue à cet effet.

Les voyageurs sont assurés de toujours payer le prix le plus avantageux en fonction de leur trajet, sans avoir à présenter un justificatif papier lors du contrôle. En effet, le système d'open payment implémente les règles tarifaires en vigueur pour les titres de transport classiques. Dès le troisième voyage validé, le tarif d'un PASS journalier est appliqué et plafonné et permet ensuite un nombre illimité de trajets dans la même journée. Lors du contrôle, une simple validation de la carte de paiement ou du smartphone du voyageur sur le terminal du contrôleur est suffisante pour justifier de son titre de voyage.

Pour consulter l'historique de voyages ou imprimer un justificatif, il suffit ensuite de se rendre sur le site Internet <https://openpayment.divia.fr/index>, de créer son compte et de renseigner son numéro de carte bancaire. La page dédiée à cet effet est sécurisée conformément aux normes bancaires et aucune donnée liée aux cartes de paiement n'est stockée par DiviaMobilités.

Keolis

Pionnier dans le secteur des transports publics, Keolis s'associe aux décideurs publics pour faire de la mobilité partagée un atout pour les villes et leurs communautés. Reconnu à l'international comme l'opérateur numéro un des tramways et des métros automatisés, Keolis adopte une approche innovante avec tous ses partenaires et filiales (Kisio, LeCab, EFFIA, Keolis Santé et Cykleo) afin de développer de nouvelles formes de mobilité partagée et sur mesure, et renforce son cœur de métier à travers un éventail de modes de transport incluant des trains, bus, cars, trolleybus, véhicules de location privés partagés, navettes fluviales, ferries, vélos, services d'autopartage, véhicules électriques autonomes et téléphériques urbains. En France, Keolis est aujourd'hui le numéro un dans les services de transport médicaux grâce à la création de Keolis Santé en juillet 2017. Le Groupe est également le numéro deux du stationnement à travers sa filiale EFFIA.

L'entreprise est détenue à 70 % par la SNCF et à 30 % par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). Keolis emploie 63 000 personnes dans 16 pays et a enregistré un chiffre d'affaires de 5,4 milliards d'euros en 2017. Chaque année, plus de 3 milliards de voyageurs à travers le monde empruntent les services de mobilité partagée de Keolis.

**Établi historiquement en France, Keolis a développé ses activités en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, en Inde, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal, au Qatar, en Suède, au Royaume-Uni et aux États-Unis.*

CONTACT

Céline Pasqualini

Directrice des relations médias

01 71 32 93 01

celine.pasqualini@keolis.com

www.keolis.com

Nicolas Clément

Chargé des relations médias

01 71 32 97 03

nicolas.clement@keolis.com

www.keolis.com